

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 709 1 juillet 1952

n° 709 1

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juillet 1952

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro

1 août 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de dix (10) mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordé à M. Raffaneau (Charles), Ingénieur en chef de 2e classe du cadre général des Travaux publics de la France d'Outre-Mer, Directeur des Travaux publics de la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Saint-Jean-d'Angély (Cha rente-Maritime) seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de son épouse (groupe I).